



Groupe de travail du CNAS sur les futures conventions d'objectifs et de moyens des associations Bercy

Les conventions d'objectifs et de moyens des trois associations ayant droit exclusif que sont Agraf (association pour la gestion des restaurants financiers), Alpaf (association logements prêts des administrations financières) et Eparf (éducation plein air finances), sont discutées avec les représentants des personnels tous les trois ans.

Exceptionnellement et suite aux élections professionnelles de 2018 le secrétariat général a proposé un avenant aux conventions pour l'année 2019.

Pour les années 2020 à 2022, de nouvelles conventions doivent s'appliquer. La fédération des finances CGT a demandé plusieurs fois dans différentes instances à ce qui nous puissions échanger sur le contenu des ces conventions. Un seul groupe de travail du Conseil National d'Action Sociale (CNAS) nous a été proposé le 5 novembre.

Sur la méthode nous aurions aimé pouvoir discuter plus en amont, ainsi qu'une présentation « papier » plus pratique, avec d'un côté l'ancien et de l'autre le nouveau.

Les points sur lesquels nous nous sommes fermement opposés sont les suivants :

- l'intitulé : les conventions d'objectifs et de moyens devaient des « contrats d'objectifs et de performances », pour la CGT ça ne veut pas dire la même chose ; l'administration serait prête à évoluer sur ce point,
- la durée : les précédentes avaient une durée de 3 ans, les nouvelles seront établies pour une année, renouvelable une fois. Ce qui à notre avis, fragilisera les associations.

Pour chaque association nous avons ensuite détaillé page par page chaque convention. Plusieurs modifications seront effectuées et présentées lors des Assemblées Générales aux représentants des usagers, en décembre.

En conclusion, il semble que le secrétariat général, ait déjà acté qu'il n'y aura qu'une seule association à Bercy, ce que nous refusons absolument.

Derrière le changement des conventions se profilent des réductions de personnels, des fermetures de centres de vacances et donc moins de prestations sociales pour les agents.

La fédération des Finances CGT ne peut accepter que sous couvert d'une meilleure utilisation des moyens le secrétariat général remette en cause ce que nous avons obtenu par nos luttes, notamment en 1989.

Il est plus qu'urgent de se battre pour maintenir nos politiques sociales et répondre aux besoins de toutes et tous.

Montreuil, le 7 novembre 2019

Les représentants en CNAS :

Miguelle Bellay
Christine Léveillé
Aurélien Quintana
experte :
Fabienne Janneau

Agenda : CNAS jeudi 19 décembre 2019